



AJUSTEMENT DU CADRE LOGIQUE :

En cours de projet, des modifications peuvent intervenir.

- Les indicateurs peuvent être ajustés.
- Les activités modifiées.
- Les modalités de mise en œuvre revisitées.

Il suffit d'en informer l'Autorité contractante.

Les objectifs ne sont pas modifiables !

Il est conseillé de faire une étude de faisabilité ou une étude des éléments essentiels afin de bien fixer les objectifs.

Les recherches ou études préliminaires peuvent être éligibles dans les coûts du projet si elles sont décrites dans la proposition et si leur mise en œuvre est postérieure à la date de publication de l'appel à proposition.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Manuel de gestion cycle de projet 2001 : <http://urlz.fr/4H1q>
Ligne directrice du cycle de projet/Commission Européenne 2004 : <http://urlz.fr/4H1t>

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le cadre logique est un outil qui a été développé dans les années 1970 et est utilisé depuis lors par de nombreux organismes, dont l'Union Européenne dans le cadre de ses appels à propositions. La méthode du cadre logique implique la mise en forme des résultats d'une analyse de manière à présenter de façon systématique et logique les objectifs d'un projet.

La mise en forme doit :

- Refléter les liens de causalité entre les différents niveaux d'objectifs.
- Indiquer comment on peut vérifier si les objectifs ont été réalisés
- Définir quelles sont les hypothèses, échappant au contrôle du projet, susceptibles d'influencer sa réussite.

Les résultats principaux de ce processus sont résumés dans une matrice (le « cadre logique ») qui décrit les aspects les plus importants d'un projet.

Le Cadre Logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectifs globaux				
Objectif spécifique				
Résultats				
Activités		Moyens	Coûts	
				Conditions préalables

Le cadre logique se présente sous forme de matrice. Cette matrice permet de structurer le contenu d'un projet de manière complète et compréhensible pour tous. Elle comporte 4 colonnes et 4 rangées :

- **LA LOGIQUE VERTICALE** identifie ce que le projet vise à réaliser, clarifie les liens de causalité et spécifie les hypothèses et incertitudes importantes qui échappent au contrôle du gestionnaire de projet.
- **LA LOGIQUE HORIZONTALE** concerne la mesure des effets du projet, et des ressources qu'il a mobilisées, en identifiant des indicateurs clés, et les sources qui permettent de les vérifier.